

Ratio de solvabilité prévisionnel de Crédit du Maroc

Les ratios prévisionnels de Crédit du Maroc sur base individuelle et base consolidée à fin juin 2023 sont largement supérieurs aux minimums réglementaires en vigueur :

- 9,0% au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de catégorie 1 ;
- 12,0% sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital.

Les fonds propres prudentiels sont calculés conformément à la circulaire 14 G 2013 et la notice technique 01/DSB/2018 intégrant les impacts IFRS9.

Les tableaux ci-après présentent l'évolution du ratio de solvabilité prévisionnel de Crédit du Maroc sur les 18 prochains mois :

<i>En social</i>	juin-23	déc.-23	juin-24	déc.-24
Ratio CET 1	10,64%	11,03%	11,97%	12,10%
Ratio de Fonds Propres de catégorie 1	10,98%	11,74%	11,93%	12,41%
Coefficient Minimum de Solvabilité (Tier 1+Tier 2)	14,36%	14,79%	14,82%	14,88%

Source : Crédit du Maroc

<i>En consolidé</i>	juin-23	déc.-23	juin-24	déc.-24
Ratio CET 1	11,45%	12,36%	12,49%	12,11%
Ratio de Fonds Propres Tier 1	11,80%	12,69%	12,53%	12,40%
Coefficient Minimum de Solvabilité (Tier 1+Tier 2)	14,19%	14,75%	14,39%	13,77%

Source : Crédit du Maroc

Les ratios prévisionnels de Crédit du Maroc demeurent supérieurs au minimum réglementaire en vigueur :

- 9% au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de catégorie 1 ;
- 12% sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital.